



« Chers habitants de Jules-Guesde, En cette période difficile et tourmentée, j'appelle solennellement les habitants de Jules-Guesde à être solidaires, unis et forts pour porter haut les valeurs de notre République, de notre démocratie et de nos libertés. Notre assemblée générale a été l'occasion pour les habitants présents d'alerter sur les problèmes de stationnement et de vitesse excessive avenue Jules-Guesde. Sur les problèmes de sécurité dans le quartier, je serai très vigilant, par exemple le passage protégé du boulevard Joliot-Curie à hauteur de la cité des 4 temps qui devra être mieux sécurisé par une demande à la Métropole. De même, je demande aux habitants, s'ils sont témoins de troubles à l'ordre public, de ne pas hésiter à appeler le TOP ou la Police nationale afin de maintenir une tranquillité et le vivre ensemble dans le quartier. Pour conclure, malgré les politiques d'austérité et de baisse des dotations aux communes décidées par le gouvernement, l'équipe municipale ne baisse pas pour autant les bras et sur Jules-Guesde avec mes délégués de quartier que vous connaissez, nous sommes en permanence à votre écoute et décidés à agir avec vous pour le bien commun de notre quartier. »

Pierre MATÉO

Président du Conseil de quartier composé de :

Véronique Maunier, Claude Bourguignon, Catherine Segura, Jean-Louis Delegue, Christine Moser, Odette Chaboud, Claude Guillot, Marie-Claude Vincent



Assemblée générale : bilan et projets du conseil de quartier

Le restaurant du groupe scolaire Jules-Guesde a accueilli l'assemblée générale du Conseil de quartier le 15 octobre dernier. Une quarantaine d'habitants se sont déplacés pour discuter avec les élus et les techniciens de la ville. Le micro a circulé parmi le public et les riverains ont pu exposer leurs attentes et inquiétudes. Mais avant le débat, les participants ont assisté à une présentation des réalisations passées et à venir.

Un bilan positif

Pierre Matéo, conseiller municipal et Président du Conseil de quartier Jules-Guesde, a ouvert la séance en présentant le bilan de l'année écoulée. Les réunions mensuelles des délégués et les permanences en direction des habitants (le 1^{er} jeudi du mois) ont permis de débattre de thèmes variés comme le stationnement et la circulation (rue Joannès-Vallet, avenue Jules-Guesde et boulevard Joliot-Curie), la tranquillité, l'environnement et les animations en direction des enfants et des jeunes. Une visite de quartier a été organisée en juillet dernier en présence d'habitants, d'élus et de techniciens de la ville pour faire le point sur les questions de propreté, de stationnement et de sécurité routière. Suite aux demandes du Conseil de quartier, un certain nombre d'interventions ont eu lieu : contrôles de vitesse sur l'avenue Jules-Guesde, intervention du service environnement auprès des commerçants, installation d'un radar pédagogique avenue Jules-Guesde, enlèvement de dépôts sauvages, aménagement paysager des plates bandes à l'angle de la rue Bonnet-Pernet et de l'avenue Jules-Guesde (remplacement par des plantes plus harmonieuses)... Parmi les chantiers marquants du quartier ont été

mentionnés la livraison de 32 logements avenue Jules-Guesde et du Triangle du Thioley (implantation du foyer de jeunes travailleurs, extension du foyer Emmaüs et réalisation de 22 logements gérés par Alliage).

Des projets

Le conseil de quartier a de nombreux projets pour l'année prochaine : organisation d'une fête de quartier au printemps 2016 et de visites de quartier, développement des actions dans le cadre de la Semaine de la Propreté et présence sur les temps de concertation relatifs au projet d'aménagement du Puisoz. Le président a terminé sa présentation en listant les demandes du conseil de quartier pour 2016 : sécurisation du passage piéton sur le boulevard Joliot-Curie face à la rue Joannes-Vallet ainsi que celui qui permet l'accès à la gare de Vénissieux, réhabilitation des voiries et espaces extérieurs de la résidence du square Lebon (ICF), amélioration de la signalisation au croisement avenue Jules-Guesde / boulevard Joliot-Curie afin de sécuriser l'intersection, développement des commerces et services de proximité dans le quartier (poste et banque notamment). ●

Paroles d'habitants

Propreté dans le quartier

Beaucoup d'acteurs travaillent sur la propreté dans la ville. Il s'agit d'interpeller le bon interlocuteur et de travailler de façon partenariale. Des expériences de conventions Qualité Propreté ont été réalisées lors du précédent mandat et se sont révélées plutôt positives. Ces démarches peuvent donc être reconduites. En ce qui concerne les dépôts sauvages, la ville sanctionne si le propriétaire est identifié (entre 200 et 800 euros sont facturés).

Vitesse des véhicules

Cinq radars pédagogiques ont été acquis par la ville et fonctionnent bien. La pose de ralentisseurs n'est pas l'unique solution. Il faut actionner de façon simultanée la pédagogie et les sanctions. 1 000 procès-verbaux ont été mis en 2015 par les agents de Police municipale sur le quartier Jules-Guesde.

Fibre optique

Suite à l'inaction des opérateurs privés sur cette question, la Métropole s'est saisie de la compétence très haut débit en 2011 ce qui devait permettre d'amener la fibre dans tout le Grand Lyon. En septembre dernier, la Métropole a annoncé que seuls les services publics et les entreprises seraient reliés par leur soins. Les riverains devront donc attendre les éventuels investissements futurs des opérateurs privés sur lesquels la ville n'a aucune visibilité.

Stationnement avenue Jules-Guesde

Le stationnement des véhicules sur les trottoirs de l'avenue Jules-Guesde est un problème connu par la ville. En 2015, 650 PV ont été dressés par les policiers municipaux sur ce seul axe. Quand des portions de trottoirs sont réaménagées, des potelets ou des systèmes anti-chevauchement sont systématiquement installés. Des places de stationnement supplémentaires ont été créées à la demande du Conseil de quartier.

Point sur le projet du Puisoz

Le projet d'aménagement du Puisoz est en cours d'élaboration. Le processus de concertation débute juste et un important travail avec le Grand Lyon est à venir. La ville sera vigilante auprès de la Métropole et de l'aménageur afin que des points réguliers soient organisés avec les habitants au fil de l'avancée des décisions. La livraison des logements étant prévue jusqu'en 2025, nous en sommes uniquement à l'ouverture de 10 ans de travail. L'objectif de la ville est bien la naissance d'un quartier et non pas d'une seule zone commerciale dans la mesure où il y a besoin de logements à Vénissieux et qu'il faut répondre à cette demande. Cette entrée de ville sera traitée comme un quartier à part entière. ●

VISITE DU TERRITOIRE



L'assemblée générale a été précédée le samedi 10 octobre d'une visite des quartiers Parilly et Jules-Guesde.

Les habitants présents ont participé à la visite de deux chantiers emblématiques du développement de la ville dans ce secteur.

Premier arrêt au groupe scolaire de Parilly où d'importants travaux ont été réalisés au cours de l'été 2015 pour un montant total de 630 000 euros à la charge de la ville. Les travaux ont

concerné 3 bâtiments distincts du groupe scolaire. En maternelle, deux salles de classes ont été créées en étage (avec bloc sanitaire et locaux de service). En élémentaire annexe, l'office a été transformé afin de permettre la mise en place d'un self. En élémentaire principale, les fenêtres en bois vétustes à simple vitrage ont été remplacées par de nouveaux ensembles respectant la réglementation thermique.

Deuxième arrêt sur le chantier du futur équipement culturel Bizarre !. Celui-ci, dont l'ouverture est prévue en février

2016, a vocation à développer les activités autour de la musique actuelle, de la danse et de la vidéo de l'art de la rue. Bizarre ! sera composé d'une salle de spectacle pouvant accueillir 300 personnes avec un espace scénique de 70 m², une salle de création de danse et d'arts numériques de 150 m², une salle multimedia, 3 studios, des locaux de stockage et une zone dédiée à l'administration. Cette opération, dont le coût total est de 1 830 000 euros, est subventionnée à hauteur de 80% au titre de la Dotation de Développement Urbain. ●

Agenda

PERMANENCE
LES 1^{ERS} JEUDIS
DU MOIS À 18H
7 janvier
4 février
3 mars
7 avril
5 mai
2 juin
7 juillet

Local du Conseil de quartier
50 rue Joannès-Vallet

Lettre d'information du Quartier Centre.
Hôtel de Ville - 69 200 Vénissieux
- Tél. 04 72 21 44 44 // **Directeur de la publication :** Jean-Dominique Poncet // **Réalisation :** Direction des Ressources en Communication - DRC Vénissieux // **Photographies :** Yves Ricard - DRC sauf mentions // **Conception Graphique :** Clémence Loisy - DRC d'après charte graphique VSP Sienna Design // **Rédaction :** Aurélie Cherasco - DRC // **Impression :** Public Imprim, Vénissieux // **Tirage :** 2 100 exemplaires // **N° ISSN :** 1279-9696. Dépôt légal à parution.